

# LES COMPTES 2023

**Ensemble, faisons du bien autour des soins**



# LES CHIFFRES DE VOTRE GÉNÉROSITÉ EN 2023

97% des ressources de la Fondation proviennent de la générosité du public.

## Répartition des ressources inscrites au compte de résultat 2023

- 1 Produits liés à la générosité du public : 17 430 457 € (96,8%)
- 2 Produits non liés à la générosité du public\* : 495 369 € (2,7%)
- 3 Autres Produits\*\* : 83 000 € (0,5%)



## Total des ressources liées à la générosité du public en 2023

- 1 Dons manuels : 4 003 228 € (23%)
- 2 Legs, donations et assurances-vie : 4 224 467 € (24%)
- 3 Mécénats : 6 019 100 € (35%)
- 4 Autres ressources liées à la générosité du public : 3 183 662 € (18%)



97%

\*Soutiens financiers de fondations et associations

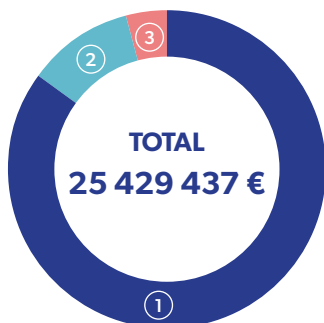
\*\*Subvention publique et produits divers

Pour rappel le total des ressources inscrites au compte de résultat de 2022 s'élevait à 15 339 740 €

Les ressources liés à la générosité publique représentaient 95% pour 14 700 222 €

## Répartition des emplois inscrits au compte de résultat 2023

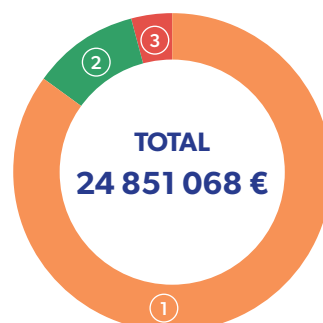
- 1 Missions sociales : 21 672 718 € (85%)
- 2 Frais de recherche de fonds : 2 695 304 € (11%)
- 3 Frais de fonctionnement : 1 061 415 € (4%)



En 2022, le total des emplois inscrits au compte de résultat était de 24 187 793 €.

## Utilisation des ressources liées à la générosité du public en 2023

- 1 Missions sociales : 21 181 668 € (85%)
- 2 Frais de recherche de fonds : 2 695 304 € (11%)
- 3 Frais de fonctionnement : 974 096 € (4%)



En 2022, l'utilisation des emplois liés à la générosité du public s'élevait à 23 593 518 €.

## Utilisation des ressources issues de la générosité du public :

81% des ressources issues de la générosité du public collectées en 2023 ont été utilisées soit 24 851 068 € sur 30 707 019 €. Les ressources de l'année 2023 de 30,8 millions d'euros comprennent :

- 17 430 457 € de fonds collectés en 2023,
- 13 276 562 € d'utilisation de fonds dédiés antérieurs,
- 83 000 € de produits divers.

## La part des ressources non utilisées est de 5 855 950 € :

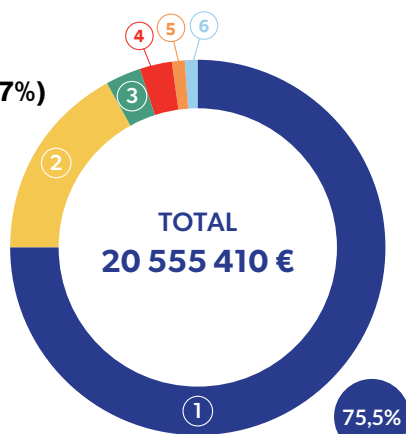
- 2 640 903 € d'excédents de l'exercice,
- 3 213 496 € de reports de ressources de dons affectés aux soignants pour 2,8 millions d'euros et le solde aux financements des ateliers thérapeutiques de la maison de Solenn.
- 1 551 € de dotation aux provisions

## Contributions volontaires en nature

La Fondation a bénéficié de 168 722 € de dons en nature (Affichages publicitaires gratuits et campagnes de communication). En outre, certains de nos partenaires réalisent à notre profit ou au profit de nos bénéficiaires, des événements et d'autres opérations de communication et collecte. Ces prestations et dons en nature n'ont pas pu être valorisés en raison de l'absence d'informations transmises par ces entités.

## RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR PROGRAMMES

- 1 Covid : 15 735 755 € (75,5%)
- 2 Pièces Jaunes : 3 453 408 € (17%)
- 3 Soignants : 535 333 € (3%)
- 4 Divers (hôpitaux Afghanistan, Arménie, Haut-Karabagh) : 600 000 € (3%)
- 5 Projets pédiatriques (soutien d'urgence aux familles) : 215 914 € (1%)
- 6 Gériatrie : 15 000€ (0,5%)



## PROJETS FONDS D'AIDE D'URGENCE COVID

- 1 Espaces soignants : 6 437 905 € (41%)
- 2 Lutte contre l'isolement des personnes âgées hospitalisées : 5 915 037 € (38%)
- 3 Santé Mentale enfants et ados : 3 382 813 € (21%)



## GRÂCE À VOTRE SOUTIEN

### 97% DE NOS RESSOURCES PROVIENNENT DE LA GÉNÉROSITÉ DE NOS DONATEURS.

Grâce à vous, nous pouvons réaliser nos missions et faire de l'hôpital un lieu de vie plus doux, plus gai, plus accueillant et plus chaleureux. Pour continuer d'agir à nos côtés, vous pouvez :

#### FAIRE UN DON PONCTUEL

Chaque don, chaque geste compte et permet à la Fondation d'améliorer les conditions d'hospitalisation. **Vous pouvez envoyer un chèque, faire un don en ligne ou par SMS.**

#### FAIRE UN DON RÉGULIER

Un **don régulier par prélèvement automatique** permet à la Fondation de mener ses projets, ses missions sur le long terme. C'est pour nous un soutien précieux auquel vous êtes libre de mettre fin à tout moment.

#### FAIRE UN LEGS

Reconnue d'utilité publique, **la Fondation est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie** en exonération de droits de succession et de mutation. En transmettant tout ou partie de votre patrimoine à la Fondation, vous contribuez à réaliser des projets qui vous survivront et donnez ainsi une continuité à votre histoire et à vos convictions.

Retrouvez plus d'informations sur notre site [fondationhopitaux.fr](http://fondationhopitaux.fr)



## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

- 11 Janvier - 4 Février**  
Opération Pièces Jaunes
- Janvier - Février**  
Appel à projets : Pièces Jaunes
- Avril**  
Renouvellement de la campagne "Prenons soin de ceux qui soignent"
- Mai**  
SantExpo 2023
- Juin**  
Vente des robes de scène de Nana Mouskouri au profit de la Fondation
- Septembre**  
Appel à projets : amélioration du quotidien des personnes âgées
- Novembre**  
Bilan des actions menées durant la pandémie de Covid-19
- Décembre**  
Noël à l'hôpital





Nous attachons une importance capitale à la qualité de l'information qui vous est donnée.

La Fondation des Hôpitaux fait tout son possible pour vous apporter les **garanties de sérieux et de rigueur dans sa gestion**, que vous êtes en droit d'attendre. Votre confiance est très importante pour nous.

## COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nos comptes annuels et nos procédures de contrôle interne font l'objet tous les ans d'un contrôle par un commissaire aux comptes, nommé par le Conseil d'Administration après recours à un appel d'offres. Nos comptes annuels ont toujours été **certifiés sans réserve**.

## CONTRÔLE DU COMITÉ DE LA CHARTE

Depuis 1996, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public. À ce titre, elle s'engage à respecter les principes relatifs :

- **À la transparence financière**
- **Au respect du donateur**
- **Au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée**
- **À la rigueur de la gestion**

Le respect de ces engagements est vérifié tous les ans par un contrôleur du Comité de la Charte. Un rapport triennal, établi par ce contrôleur, est sanctionné par une commission d'agrément et de contrôle du comité. Depuis 1996, la Fondation a bénéficié de cet agrément sans interruption.

**En 2024, le Comité de la Charte a renouvelé le label don en confiance pour 3 années supplémentaires.**

## BILAN 2023

au 31 décembre 2023 (en milliers d'euros)

ACTIF	2023	2022
IMMOBILISATIONS	123	113
TITRES MOBILISÉS	6 000	6 000
LEGS ET DONATIONS <small>(Actifs à céder)</small>	6 150	7 106
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	0	200
AUTRES ACTIFS	7 321	532
TRÉSORERIE	68 248	69 478
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES	138	361
<b>TOTAL</b>	<b>87 980</b>	<b>83 790</b>
ENGAGEMENTS REÇUS (LEGS)	-	-

PASSIF	2023	2022
FONDS ASSOCIATIFS	25 759	23 118
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	4 501	3 927
RÉSERVES POUR PROJETS	15 513	10 347
REPORT À NOUVEAU	3 104	3 104
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 641	5 740
PROJETS CONVENTIONNÉS AUPRÈS DES HÔPITAUX	40 177	34 483
FONDS DÉDIÉS	7 809	17 872
LEGS ET DONATIONS REÇUS	6 587	7 106
DIVERS PASSIFS	7 648	1 211
<b>TOTAL</b>	<b>87 980</b>	<b>83 790</b>

**MIGUEL CHARDON**  
Responsable Relations Donateurs

☎ 06 73 14 56 32

✉ servicedonateurs@fondationhopitaux.fr

🌐 fondationhopitaux.fr

